



Réunions assistant(e)s maternel(le)s

Nous avons le plaisir de vous informer de la tenue de réunions
de votre association L'ASMAT
en MARS ET AVRIL 2024

DATES 2024	HEURE	COMMUNE	SALLE	Cette réunion regroupera
LUNDI 11 MARS	à 19h45	LAVAL	25, Rue de la Maillarderie (l'ASMAT) Espace Jean Monnet - amphithéâtre	Laval et les COMMUNES aux alentours
JEUDI 14 MARS	à 19h45	CHÂTEAU GONTIER	Mairie, salle d'honneur, place de la République	Château-Gontier et sa région
LUNDI 18 MARS	à 19h45	ERNEE	Salle Constant Martin, derrière la Mairie	Ernée et les COMMUNES aux alentours
LUNDI 25 MARS	à 19h45	CRAON	Salle PANTIGNY, derrière la mairie Espace Jean Monnet - amphithéâtre	CRAON et les COMMUNES aux alentours.
JEUDI 28 MARS	à 19h45	LAVAL	25, Rue de la Maillarderie (l'ASMAT) Espace Jean Monnet - amphithéâtre	LAVAL et les COMMUNES aux alentours
JEUDI 4 AVRIL	à 19h45	MAYENNE	SAS de la salle polyvalente, rue Volney	MAYENNE et les COMMUNES aux alentours

Nous vous invitons à respecter, dans la mesure de vos possibilités, les lieux et dates que nous vous proposons en fonction du secteur où vous habitez.
Les thèmes suivants seront abordés, lors des réunions :

- ✚ Retour sur l'indemnité volontaire de départ à la retraite : mesure encore très nouvelle,
- ✚ Contrats en CDD/CDI, la mensualisation, le bulletin de salaire,
- ✚ Avenant : l'importance de ne pas se désavantager,
- ✚ Formation, renouvellement agrément, critères PMI, etc.
- ✚ Réforme du CMG (complément mode de garde),
- ✚ Points positifs et négatifs du métier !
- ✚ Taxe sur les ordures ménagères, selon les territoires.

Si vous souhaitez que d'autres thèmes soient abordés, nous vous proposons de nous envoyer vos propositions, par mail, avant les réunions, afin que nous puissions les répertorier et préparer les informations pour l'ensemble de la profession.

Aurélie FOUILLET et Nathalie ROCHER.

Ouverture des portes dès 19 H 30

L'accès à chaque réunion se fera uniquement sur présentation de la carte « ADHERENT(E) 2024 »

Toute personne extérieure, ne possédant pas de carte, se verra l'accès refusé.

Aucune adhésion ne sera traitée lors des réunions. L'adhésion devant se faire au préalable, par mail ou courrier.

Des contrats, seront mis à disposition à la fin des réunions. (5 euros pour un CDI et 3 euros pour un CDD).

Pour les réunions sur LAVAL, Salle amphithéâtre, **vous pouvez** garer vos véhicules sur le site.

L'entrée se fera, rue de la Maillarderie, (siège social de l'ASMAT).

Attention, le site ne sera plus accessible à partir de 20 H 15

Pour repartir, après la réunion, il faudra prendre l'allée centrale, qui vous amènera sur le quai de BOOTZ. Ouverture automatique de la porte.

Pour plus d'informations :

Ayez le réflexe de consulter votre forum <http://www.lasmat.org/forum/index.php>

L'ASMAT Association des Assistant(e)s Maternel(le)s Agréé(e)s

25, rue de la Maillarderie, BP. 10831, 53008 LAVAL ☎ 02 43 56 73 81 _ aurelie@lasmat.org _ forum : www.Lasmat.org